

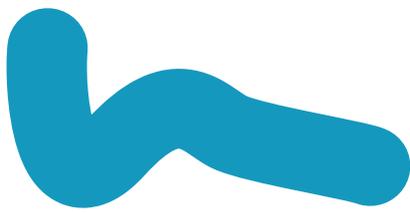
4ème édition

CHÊNE-LIÈGE

L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE G A Z E T T È

Comment relancer la filière ? Analyses et réflexions

LES ÉVÉNEMENTS 2023
ACTUALITÉS DE LA FILIÈRE
LES POLITIQUES PUBLIQUES S'ENGAGENT



EDITO

Forêt Modèle de Provence 10 ans d'actions

Dix années se sont écoulées depuis l'officialisation de notre association «Forêt Modèle de Provence» en l'Hôtel de notre Région et, son intégration dans le Réseau Méditerranéen des Forêts Modèles... Nos fondateurs ont créé cet organisme autour d'un Conseil de surveillance présidé par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, à qui nous rendons compte, et d'un conseil d'administration élu par l'assemblée. En 2022, nous venons de nous enrichir d'un conseil de développement réunissant ainsi compétences, bonnes volontés, représentants de différentes structures qui font société.

Forêt modèle est un espace neutre de rencontre et de prise de décision autour d'une vision de gestion durable des espaces forestiers. En 2013, vingt structures et personnes qualifiées se réunirent. Après dix années de travail, d'implication, d'écoute et d'engagement nous sommes heureux de partager notre objectif avec plus de cent adhérents.

Notre territoire d'exercice comprend 4 massifs (l'Etoile, le Garlaban, la Sainte-Baume et les Maures) qui témoignent du «vivant» et, la connaissance de celui-ci, au quotidien, suscite une multitude d'initiatives. Notre action est de poser correctement les problématiques dans le respect du «temps de la forêt», du vivant, avec les acteurs professionnel ou touriste, enfant et adulte. Il s'agit de proposer et tester des solutions susceptibles de peser sur l'avenir de nos forêts et de nos espaces péri-urbains, tellement convoités

Lors des réunions qui ont précédé la naissance de Forêt Modèle, nous avons pris acte de l'importance de repérer, identifier ceux ou celles qui, par leurs racines, leur volonté, pourraient partager et développer les idées, outils, partagés activement par nos amis canadien en 1992 dans

le cadre des accords de Rio pour la sauvegarde des espaces forestiers, ayant créé le Réseau International des Forêts Modèles. Après 10 années de travail, d'implication, d'engagement, nous mesurons l'activité déployée, l'immensité de la tâche. De sorte que si la voie est bien tracée, il nous faut jour après jour, sans cesse sur le métier remettre notre ouvrage.

Certes tout cela rend nécessaire l'acquisition de compétences : une formation à laquelle chacun peut se préparer et/ou participer car rien n'est acquis.

Le tissage de liens entre associations, institutions et collectivités est essentiel afin d'ancrer une collaboration et une coopération durable au bénéfice de la forêt, nous avons su le faire et nous tenons à remercier nos nombreux partenaires de leur soutien et fidélité.

Les sources de l'information sont multiples mais les racines, les fondamentaux sont souvent méconnus. L'observation de la forêt avec humilité nous enseigne comment acquérir, transmettre et partager avec chacun. Notre volonté est donc d'offrir largement l'accès à nos travaux et d'essaimer. Pour cela nous avons créé, développé deux sites internet, des applications, la présente Gazette du chêne-liège, car le liège fait partie de nos grandes causes.

Il y a encore beaucoup à faire, et j'ai simplement voulu décrire comment, en dix ans, Forêt Modèle de Provence a su porter ce projet par une gouvernance partagée au bénéfice d'une véritable politique forestière. Vous pourrez l'apprécier à la lecture des articles proposés dans ce quatrième numéro.

Philippe DUPARCHY, Secrétaire général de Forêt Modèle de Provence.

SOMMAIRE

I. Le chêne-liège, pourquoi la chute ?

II. Comment relancer la filière ?

1. Les freins à la relance
2. Les solutions
3. Des projets ?

III. L'actualité de la filière

1. La levée de liège en 2022
2. Une première pour la chêne-liège dans la labellisation bas carbone
3. Le référentiel du liège PEFC

IV. Les événements en 2023

1. Concours d'Art et de Design Quercus Suber
2. Arbres en Fête au Domaine du Rayol
3. Les journées du Liège 2023 à la Villa Noailles
4. La 20ème édition du Festival de la Nature à Collobrières
5. La 7ème édition du Week-end du chêne-liège

V. Les politiques publiques s'engagent

1. La Région SUD : création à venir d'un nouveau Parc Naturel Régional
2. Région SUD et département du Var : un engagement partenarial fort aux côtés des terrains sinistrés par l'incendie des Maures
3. Le Parc national de Port-Cros mobilisé contre le risque incendie

VI. Tribune libre

VII. Pour aller plus loin

1. - Forêt Méditerranéenne
2. - Portail du chêne-liège et Groupe de travail
3. - Forêt Modèle de Provence
4. - Nos partenaires

I. Le chêne-liège, pourquoi la chute ?

« Avant, le liège était au cœur de nos campagnes, maintenant il n'y a plus rien »,
Maurice Junqué, dernier bouchonnier du haut de ses 87 ans, a tout connu.

Mise en contexte

Le chêne-liège est présent de manière naturelle dans notre région. Le Var compte la première suberaie (= forêt de chêne-liège) de France, le chêne-liège pousse sur sol acide. Dans le monde, sa population se concentre sur le pourtour méditerranéen et sud de l'Europe, plusieurs essais de plantation ont cependant été menés ailleurs, sans résultat probant pour le moment. Le Portugal est le 1er producteur au monde.

Le chêne-liège est connu pour son écorce qui se lève dès que l'arbre atteint ses 25 ans puis tous les 10 à 12 ans dans le Var, lors de la « montée de sève », donc en été.

Une valorisation millénaire !

Les forêts de notre région ont connu une exploitation millénaire, l'histoire de la bouchonnerie a même marqué durablement les esprits.

Ce matériau imputrescible, imperméable, léger, maniable, résistant, fascine et son utilisation est attestée depuis 3000 ans avant J-C. Ainsi, les égyptiens s'en servaient comme flotteurs pour la pêche, les grecs également mais aussi pour les sandales et bouchages.

A l'époque romaine, les feuilles de chêne-liège servent à couronner les vainqueurs d'épreuves sportives, également, il était associé au dieu Jupiter dans la mythologie (gouverneur du ciel, de la terre et de tous les êtres vivants). Pline l'Ancien, 1er siècle, dans son Histoire Naturelle disait « le liège est un arbre de faible grandeur, son gland, pas abondant, n'est pas utilisé. On en a formé des surfaces planes de dix pieds carrés. Elle est souvent employée pour les bouées d'ancre des navires, les filets des pêcheurs, les bondes des tonneaux, et en outre, pour la chaussure d'hiver des femmes ; aussi les grecs appelaient-ils plaisamment le liège : l'arbre-écorce ».

Dès le 13ème siècle, le Portugal éditait des lois afin de garantir la conservation des suberaies (lois toujours en cours).

Oui, mais le bouchon que l'on connaît aujourd'hui ?

C'est Dom Pierre Pérignon qui est le premier à utiliser le liège pour fermer les bouteilles du célèbre champagne, au 17ème siècle. Dans le Var, pendant près d'un siècle et demi, l'identité et la vie des villages se construisent autour de l'industrie du liège. A partir du début du 18ème siècle, l'ascension est fulgurante, c'est ainsi qu'Etienne Garcin dans son Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne édité en 1835 dit « le produit des chênes-lièges a décuplé en peu d'années et augmentera encore à l'avenir. Les bouchons de la Garde-Freinet sont justement renommés dans le nord de la France et dans plusieurs pays étrangers. Leur consommation augmente journellement et doit encourager les propriétaires à faire des semis de ces arbres précieux, qui réussissent dans tout le territoire et même au milieu des rochers schisteux qui en occupent une portion considérable jusqu'alors sans valeur ».

Cette aventure économique va connaître 2 capitales du liège dans le Var : la Garde-Freinet et Collobrières. Le succès s'explique par l'essor de la viticulture et par une modernisation du réseau charretier et ferroviaire (ouverture en 1860 de la ligne Toulon-Fréjus), malgré certaines crises (1861-64 : crise de l'exode rural compensé par une immigration piémontaise, au début saisonnière, s'installe peu à peu).

Puis la demande se relance, la mécanisation fait son apparition en 1880 (non sans conséquence, provoquant des grèves), les fabriques se concentrent, deviennent plus importantes, étendent leur influence.

Mais, en 1894, le maire de la Garde Freinet « l'industrie est condamnée à disparaître si l'établissement d'une voie ferrée n'intervient pas rapidement ». Le cœur du massif est certes isolé mais déjà la concurrence étrangère fait mal, avant le rétablissement du protectionnisme douanier en 1890, jugé encore insuffisant en 1907 : les bouchonniers signent une lettre commune au préfet de l'époque, efficace jusqu'aux lendemains de la guerre.

La chute

L'Etat va peu à peu abandonner son attitude protectrice de la filière, les entreprises des péninsules ibériques aux économies d'échelle et à la main d'œuvre moins coûteuse vont peu à peu assoir leur domination, la filière tente pourtant de résister mais perd de son influence, notamment Imbert maire de Collobrières (et vice-président de la Fédération des Syndicats de l'industrie du liège) en 1935 dans le cabinet du préfet « Nous sommes venus avec quelques-uns de nos ouvriers vous prier de bien vouloir confirmer

notre détresse auprès du gouvernement, lui indiquant que ceux d'entre-nous qui ont résisté jusqu'à ce jour ne le pourrons plus longtemps, et que l'industrie du liège autrefois florissante aura bientôt disparu à l'unique profit de l'étranger ». En 1920, 10 000 tonnes levées par an/2000 employés/150 fabriques, en 1950 plus que 36 fabriques, en 1971, 9 établissements résistent, désormais encore 2 entreprises subsistent, une association (l'ASL Suberaie Varoise), pour une récolte qui dépasse rarement les 200 tonnes. Dans ce contexte, comment relancer durablement la filière ?

Nicolas Plazanet, Forêt Modèle de Provence

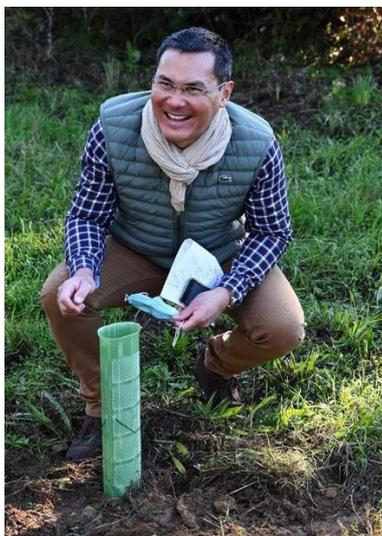
Bibliographie - Provence Historique – Fascicule 181 – 1995, L'Industrie du Liège dans le Massif des Maures du début du 19ème siècle à la fin du 20ème siècle. Apogée et déclin d'une industrie rurale provençale, par Jacques Daligaux.

Les Bouchonniers du Sud de la France et l'équilibre socio-économique des campagnes au fil du XIXe siècle, article publié dans les actes de Palafrugell (16-18 février 2005), « Suberaies, usines et commerçants. Passé, présent et futur du commerce du liège », par Jean-Marc Olivier.

II. Comment relancer la filière ?

1) Les freins à la relance

Malgré la place historique et patrimoniale du chêne liège dans la région Varoise que l'on vient de rappeler et son potentiel (le chêne-liège couvre 54 000 hectares dans le Var – quand on sait que le rendement pour 1 hectare de chêne-liège est en moyenne d'une tonne et demi de liège selon son degré d'embroussaillage), l'économie subéricole a encore bien du mal à se relancer. Voici un tour d'horizon avec certains acteurs engagés, à commencer par DIAM Bouchage, bouchonnier français, numéro 2 mondial, et acheteur du liège du Var envers l'ASL de la Suberaie Varoise (sur la base de contrats pluriannuels avec un volume estimé à +/- 150 tonnes par an).



Fabien NGUYEN, responsable des achats chez DIAM Bouchage
« Main d'œuvre, perte de savoir-faire, désintérêt, entretien des forêts »
« Aujourd'hui, le principal problème est le manque de main d'œuvre qui

ne permet pas une véritable relance dans la filière, tant pour la gestion des suberaies (par exemple les travaux forestiers de nettoyage, débroussaillage très onéreux) que pour la récolte de liège. Malgré un intérêt croissant pour cette matière, la filière locale reste peu rentable en raison de l'importance des investissements à engager, ce qui conduit à un désintérêt général des propriétaires pour l'exploitation de leurs suberaies. Les forêts de chênes-lièges sont devenues ainsi des écosystèmes particulièrement fragiles toujours plus impactés en raison d'un abandon progressif de leur exploitation. Ce manque (absence !) de gestion les rendent plus vulnérables et moins résilientes aux incendies, aux attaques parasitaires et plus sensibles aux effets du changement climatique, notamment aux périodes caniculaires elles-mêmes associées à une sécheresse persistante. »

Concernant les établissements Lièges Junqué, à la longévité formidable, Maurice JUNQUÉ abonde : « on manque de main d'œuvre, on a perdu le savoir-faire, mais au-delà de ça, tout le monde ne joue pas le jeu du liège du Var : il faudrait plus de complémentarité »



2) Les solutions

Les solutions sont assez évidentes, reste à les mettre en application.

« Plantation, remise en culture massive, engagement d'un industriel »

Fabien NGUYEN – DIAM Bouchage *« Il faut un projet ambitieux : remettre en culture l'existant : protéger, revitaliser et valoriser. Mais on est sur des surfaces énormes à remettre en production. Pour le moment, l'ASL de la Suberaie Varoise remet en production de 25 à 30 ha par an, il faudrait à la fois une volonté publique et l'engagement du privé »*

Faut-il commencer par l'installation d'un industriel pouvant servir de locomotive à la filière ?

« Aujourd'hui, cette filière est à « ré-innover ! », mais il faut initier une dynamique et une synergie entre toutes les parties prenantes. Aujourd'hui un propriétaire seul n'a pas d'intérêt à « y aller ». La vraie difficulté des projets à mettre en place consiste à faire avancer ensemble et de manière transverse un Amont et un Aval de filière. »

Concernant les solutions, du côté des établissements Junqué *« on voit peu de solutions, à part les granulés de liège pour l'isolation des combles notamment, permettant de valoriser les qualités moindres du liège. »*



3) Des projets ?

La dernière grande initiative de relance date de 1983 avec la création de la coopérative forestière du liège (Covaliège) – voir l'article dans Forêt Méditerranéenne, t. X, n°1, Juillet 1988, la Covaliège et le liège varois par Edme FAUSSILLON, avec comme objectifs :

- Relance de la mobilisation en forêt
- Relance de la subéiculture
- Relance de l'industrie
- Relance de la promotion et commercialisation du liège

Disposant d'un parc de stockage de 10 hectares à la Garde Freinet, cette coopérative va réussir à lever : 307 tonnes en 1983, puis 806 en 1984, 1215 en 1985, 605 en 1986 et enfin, 650 tonnes en 1987. Les obstacles ayant à l'époque été constatés:

- Dégradation des suberaies et du liège varois
- Inaccessibilité d'une grande partie des suberaies
- Disparition quasi intégrale d'une industrie de transformation locale
- Mauvaise réputation faite au liège varois
- Difficultés et lenteurs pour décider et réaliser la remise en exploitation définitive des suberaies.

35 ans plus tard, nous en sommes au même constat.

Fabien NGUYEN – DIAM Bouchage : *« Malgré la motivation des acteurs locaux, la production varoise ne décolle pas (ou peu) malgré son potentiel. Et l'outil industriel seul ne suffira pas sans le reste de la filière. Le défi actuel et futur est d'arriver aujourd'hui à fédérer tous les acteurs locaux (publics et privés ensemble) dans une démarche stratégique commune au service de la relance des suberaies ! »*

Pour Maurice JUNQUÉ « le petit fils va donner un nouveau souffle à l'entreprise, on va garder notre production de bouchons spéciaux, en progression, et de granulés de liège ». « L'avenir de la filière se trouve dans l'isolant, c'est le meilleur isolant sur le marché, imputrescible, résistant aux insectes, aux rongeurs et au temps, sans perdre de sa qualité. Il est éternel, tout en étant un excellent isolant phonique, thermique. C'est un matériau d'avenir. Je ne comprends pas comment on peut continuer à utiliser la laine de verre ou de roche. »



Romain PONS, des établissements Mélior-Prima lièges : « on est en train de beaucoup investir dans la recherche et développement depuis 3 ans, c'est encore confidentiel mais en tout cas au-delà de ça, nous sommes favorables à la remise en production d'anciennes suberaies, en partenariat. »

Pierre BÉNABE, co-dirigeant de l'entreprise Agglolux-CBL « Nous sommes intéressés à acheter de la matière et à travailler avec les acteurs locaux sur la pérennité et le développement de la filière au niveau national ». Créée en 1929, l'entreprise située à Soustons (Nouvelle-Aquitaine) est reconnue pour son savoir-faire dans le liège (Entreprise du Patrimoine Vivant depuis 2017) et est, depuis l'an dernier, le premier liégeur français certifié PEFC. Elle possède l'outil de production capable de transformer le liège de bout en bout depuis l'écorce et les bouchons qu'elle recycle jusqu'aux produits finis grâce à sa capacité rare en France d'agglomérer le liège : elle est la dernière à fabriquer du liège élastomère et ... des balles de baby-foot. Elle fabrique aussi de très nombreux produits pour de grandes maisons du luxe, pour des designers tout autant que pour l'industrie, l'isolation et le bien-être. Depuis janvier, elle a racheté l'entreprise landaise Aegir Cork Group, créée en 2012 dans le Var, qui fabrique des ponts de bateau en liège et de l'isolation à base de liège projeté sous la marque Seacork. Un acteur qui serait également intéressé par le marché varois.



Nouvel acteur : vers une coopérative dédiée aux éco-matériaux locaux !

En termes de nouveaux projets, un nouvel acteur va faire son arrivée, via la création d'une coopérative sur les éco-matériaux, de nature à changer la donne ?

Dans la dernière gazette déjà, avec l'association Permabita, nous vous présentions les essais de formulation d'enduits chaux-liège que nous avons mené.

Nous souhaitons profiter de ce nouveau numéro pour vous parler du projet de coopérative que l'association souhaite monter, dans le but de développer les filières locales.

Cette coopérative se projette comme un magasin de producteurs, modèle que l'on connaît plus couramment pour les fruits et légumes, mais dédiée aux éco-matériaux locaux.

Concrètement, l'objectif est de proposer des lieux de dépôts dans lesquels tout un chacun pourra trouver des ressources locales, telles que du bois, de la terre, de la paille, du liège, etc. pour réaliser ses projets de construction et de fabrication de tout type.

Les producteurs, eux, (propriétaires ou exploitants forestiers, agriculteurs, etc.) y trouveraient une opportunité de valoriser leur ressources.

Prendre conscience de la valeur de nos ressources Dans un souci de transparence et de développement de l'économie locale, l'objectif sera de garantir

une traçabilité de la ressource et une juste rémunération des différents acteurs de la filière.

Ainsi, les «consomm'acteurs» sauront ce qu'ils achètent, connaissons les étapes de production ayant permis au produit de parvenir jusqu'à eux et auront conscience du travail, (et donc la valeur), à mettre en œuvre.

Cette transparence, au-delà d'une visée pédagogique, invitera aussi les consomm'acteurs à se questionner sur le prix pratiqué par ailleurs et sur ce qui se cache derrière...

Des projets pour le liège

Nous souhaitons mener nos projets de valorisation du liège avec les acteurs locaux, tels que la pré-formulation d'enduits chaux-liège, la production de liège en panneau ou encore de brique chaux-liège.

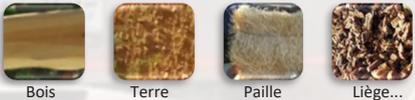
Vous souhaitez en savoir plus sur la coopérative ? Prendre part au collectif ? Nous soutenir ?

Alors ne manquez pas les événements organisés par Forêt Modèle de Provence au cours desquels nous serons présents et où nous vous proposerons nos premiers produits locaux ! D'ici là, contactez-nous à cette adresse : contact@permabita.fr

Loïc FRAYSSINET,
président de Permabita,
Chargé de mission
chez les EcoBatissons



Notre raison d'être :
Développer les filières locales d'éco-matériaux



Bois Terre Paille Liège...

De manière **coopérative**,
avec les acteurs du territoire



- En réponse aux enjeux **climat-énergie** ;
- Au profit de l'**économie locale** ;

Nos engagements :

- Avoir des **pratiques durables**
- Garantir une **juste rémunération** à l'ensemble des acteurs
- Tracer le **parcours** de nos produits *de la ressource à l'ouvrage*
- Privilégier les **circuits-courts** et le **bas-carbone**

Nos **matériaux** ont une **histoire**, on vous **raconte** comment ils parviennent jusqu'à vous :



Prix indépendant des fluctuations du marché !

Vers une coopérative
Pour...

- Gagner en **visibilité**
- Développer des **stocks**
- Faciliter la **logistique**
- Mutualiser du **matériel**
- Proposer des **formations**
- Faire de la **recherche**

[contact@permabita.fr]
06 36 37 63 00

Devenir coopérateur
C'est...

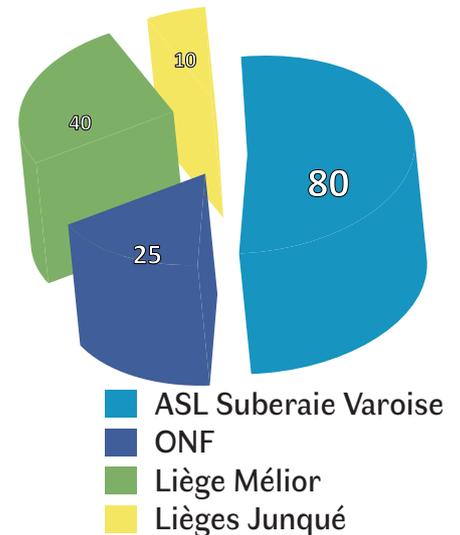
- Promouvoir l'utilisation des **ressources locales**
- Rejoindre un **réseau d'acteurs engagés**
- Monter en **compétence**
- Contribuer au **financement** de nos actions

III. L'actualité de la filière

1) La levée de liège en 2022

Après l'année record de ces 20 dernières années en 2019 (**549 tonnes levées !**), freinée ensuite par la Covid-19, la levée de liège 2022 a été très basse, du fait des difficultés liées notamment à une période de déficit hydrique étendue.

Les perspectives pour 2023 sont en augmentation, avec la reprise d'une levée commune de liège public/privé, entre l'ONF et l'ASL de la Suberaie Varoise !



2) Une première pour le Chêne-liège dans la Labellisation Bas Carbone.

Deux projets de reboisement de Chêne-liège, réalisés par l'ASL de la Suberaie Varoise, ont été labellisés « Label Bas Carbone » en 2022.

Projet réalisé sur la propriété du GFR Château Brégançon, commune de Bormes-les-Mimosas:

Il s'agit d'un projet de plantation de Chêne-liège, sur une surface de 2 hectares, sur un versant Ouest à proximité d'une retenue d'eau. Ce projet représente 1 764 plants mis en terre.

La totalité de la Forêt de Brégançon a été parcourue par le feu en 1990 puis à nouveau en 2017, ce qui a beaucoup affecté la production principale de cette forêt, à savoir le liège. A cause de cela, l'état des suberaies est fortement dégradé.

Ce projet a été co-financé par DIAM Bouchage (41,94%), la Région (29,85%) et Kedje (8,21%).

C'est DIAM Bouchage qui a engagé les démarches nécessaires à l'obtention du Label Bas Carbone, et ainsi permis de valoriser une méthode novatrice, initiée par Paul Blondel en 2018 (voir plus loin « La démarche de labellisation »).

Ce projet devra permettre un gain carbone d'environ 90 tCO2 sur 30 ans (1).



Objectifs du propriétaire :

- Remettre en état des zones de suberaie très claire où les conditions stationnelles sont favorables au Chêne-liège.
- Contribuer à la valorisation et au maintien du paysage, des sols et de la biodiversité associée.

Projet réalisé sur la propriété du Château Galoupet, commune de La Londe-les-Maures :

Ce deuxième projet concerne plusieurs zones de reboisement de Chêne-liège en mélange avec 8 autres essences (ex : Caroubier, Chêne à feuille ronde), sur une surface de 9,3 hectares d'exposition Ouest à Sud-Ouest, pour un total de 9 267 plants installés sur 5 ans.

La forêt de cette propriété a été parcourue en quasi-totalité par l'incendie d'Hyères / La Londe-les-Maures en 2017. Cet incendie est le troisième sur le site depuis 1985, expliquant ainsi l'absence de régénération naturelle des essences forestières. Ce projet de reboisement s'inscrit dans la continuité des travaux entamés sur le domaine qui vise à reconstituer un écosystème méditerranéen traditionnel.

Une fois le projet abouti, la plantation réalisée devra permettre un gain carbone d'environ 302 tCO2 sur 30 ans (1). Un projet de co-financement est en cours d'analyse à la date d'édition de l'article.



Objectifs du propriétaire :

- Créer un sanctuaire de la biodiversité.
- Reconstituer le paysage ravagé par les incendies successifs tout en choisissant des essences adaptées au contexte méditerranéen.
- Diversifier les peuplements par l'implantation de nombreuses essences méditerranéennes, pour évaluer leur comportement sur le site et face au changement climatique et ainsi contribuer à l'adaptation des forêts à ce nouveau contexte.
- Préserver les sols et lutter contre les phénomènes d'érosion.

La démarche de labellisation :

Le dépôt des dossiers de demande de labellisation auprès du Ministère de la Transition Écologique a été réalisé par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf PACA).

C'est grâce au travail réalisé par Paul BLONDEL (2018) (2), en stage de Master II au sein de l'ASL de la Suberaie Varoise, encadré par AgroParisTech et le CNPF PACA, qu'une méthode de quantification de captation carbone adaptée à la suberaie varoise a pu être créée.

Il a construit un modèle de croissance du chêne liège adapté au contexte des Maures, permettant de modéliser la croissance en hauteur et diamètre du Chêne-liège selon l'âge et selon un indice de fertilité (SI) correspondant à la hauteur dominante du peuplement de Chêne-liège à 80 ans.

Le CNPF s'est donc appuyé sur ce modèle pour développer un calculateur spécifique au Chêne-liège, permettant ainsi à cette espèce d'être éligible depuis 2022 au Label Bas Carbone.

Il est important de souligner que ces labellisations ont pu voir le jour grâce à un travail commun, débuté en 2012, pour relancer la filière liège locale. Ce partenariat étroit entre l'ASL Suberaie Varoise, la Région SUD, le Département du Var, Diam Bouchage et désormais le CNPF PACA, a permis de finaliser cette méthode de calcul spécifique au chêne liège Varois.

Résultats attendus des projets

Pour la Biodiversité :

- Maintenir des essences adaptées au climat méditerranéen dont la régénération est complexe,
- Préserver un milieu avec un intérêt écologique majeur (habitat d'intérêt communautaire abritant de nombreuses espèces protégées),
- Augmenter la diversité variétale du chêne liège dans le Var.

Pour le Climat :

- Favoriser un écosystème résilient face au changement climatique et aux incendies par une diversité d'espèces et de stratégies d'adaptation à ces perturbations,
- Contribuer à l'adaptation des forêts face au scénario d'augmentation de la température de 2°C,
- Permettre la séquestration de 392 tCO₂ sur 30 ans.

Pour le territoire :

- Mettre en place une subériculture active par le rajeunissement des peuplements et par la mise en place d'itinéraires compatibles avec le réchauffement climatique,
- Maintenir un approvisionnement en liège local,
- Assurer la pérennité des paysages de suberaies emblématiques du territoire.

Gisela SANTOS MATOS, ASL de la Suberaie Varoise

(1) Pour vérifier et valider le gain estimé, un audit est obligatoire en 2026, après 5 saisons de végétation, afin de constater si la densité minimale de 800 tiges/ha est acquise.

(2) Blondel P., 2018. Mise en place des bases méthodologiques et scientifiques de l'évaluation du bilan carbone de la subériculture dans Massif des Maures. Mémoire de dominante Gestion Forestière. AgroParisTech. 96 pp.

3) Le référentiel du liège PEFC



Qu'est-ce que "PEFC" ?

C'est l'acronyme de "Programme for the Endorsement of Forest Certification", c'est-à-dire le programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). C'est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif qui promeut la gestion durable des forêts par le biais d'une certification par une tierce partie indépendante.

Pourquoi un logo PEFC sur les forêts de liège en 2023 ?

Le label PEFC garantit au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts. Gérer durablement une forêt, c'est prendre en compte ses dimensions environnementales, sociétales et économiques.

Avec cette certification PEFC des suberaies (forêts de chêne-liège), l'objectif est de définir, mettre en œuvre et de valoriser les pratiques durables des propriétaires et gestionnaires forestiers auprès des acheteurs de liège. Il vise à construire un référentiel PEFC de gestion durable avec un recueil d'exigences pour la récolte du liège en France. **Ce projet est un long processus !**

En 2005, une idée a été impulsée par plusieurs acteurs : PEFC France, des Communes forestières de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et l'Observatoire de la forêt méditerranéenne. En parallèle, les acteurs de Nouvelle-Aquitaine réunis au sein de l'association du Liège Gascon ont également contribué aux travaux par la rédaction d'une charte de bonnes pratiques du liège en Nouvelle-Aquitaine.

En 2010, le 1er référentiel PEFC de gestion durable des suberaies est présenté par l'Institut Méditerranéen du Liège (IML), soutenu par le CNPF de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et l'appui financier du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. En 2012, il est intégré sous forme d'annexe (Annexe 7) au schéma français de certification forestière PEFC.

En 2017, cette annexe a été transformée en un standard « règles de la gestion forestière durable – exigences pour la récolte du liège » qui spécifie les exigences applicables aux propriétaires forestiers, aux exploitants forestiers, et aux autres intervenants en forêt, concernant la récolte du liège (ST 1003-3).

Depuis 2020, un groupe de travail national s'est réuni régulièrement pour faire le bilan de l'application de ces règles et préparer leur révision qui a été lancée en 2021, et dont les enjeux principaux sont l'impact du changement climatique et les risques liés aux crises

sanitaires.

Les travaux devraient aboutir d'ici la fin de l'année 2023 à un nouveau standard PEFC pour la récolte du liège. Cela répond à un besoin en France pour la filière liège d'un dispositif de gestion durable des suberaies reconnu par un système de certification de gestion forestière durable partout en France.

Avoir un logo PEFC sur la filière liège : qu'est-ce que cela implique ?

Le développement durable de la filière liège nécessite de répondre à plusieurs enjeux comme la restauration certaines suberaies déperissantes, la lutte contre les incendies des suberaies, la formation des professionnels de la filière, ainsi que l'achat de lièges certifiés PEFC par les acteurs de l'aval.

Les propriétaires forestiers sont aussi concernés. Ils devront exploiter le liège dans le respect des **3 dimensions de la forêt** : environnementale, sociétale et économique.

Des contrôles vont être effectués durant la période de récolte : la dimension des arbres, les hauteurs d'écorçage, les consignes d'écorçage, les outils utilisés, les rotations d'écorçage, le liège brûlé. Ils permettront d'harmoniser au niveau national les pratiques de contrôle des exigences PEFC de récolte durable du liège. Les contrôleurs de PEFC Provence-Alpes-Côte-d'Azur, d'Occitanie, de Corse et de Nouvelle-Aquitaine au sein de l'IML seront formés tous les deux ans afin de se mettre à jour et maintenir les connaissances et pratiques de contrôle des suberaies certifiées PEFC.

Si vous souhaitez plus d'informations, ou pour en savoir plus sur les règles de la gestion forestière durable et les exigences pour la récolte du liège, consultez le site internet : <https://www.pefc-france.org/articles/referentiel-francais-pefc-pour-le-liège/>, prenez contact ici : contact@pefc-france.fr

III. Les événements en 2023

Coordonnés par Forêt Modèle de Provence, reconnue d'intérêt général, ces événements ont pour but de réinstaller le liège et sa filière dans l'actualité, en promouvant de nouvelles utilisations permettant d'accompagner sa relance. Ces événements sont organisés avec le soutien d'une vingtaine de partenaires (en premier lieu : la Région SUD, le Département du Var, la Villa Noailles, l'école de tournage sur bois Escoulen, etc...).

1) Concours d'Art et de Design Quercus Suber

Le Concours Quercus Suber est un des axes majeurs de la démarche.

Ce Concours se structure autour de 3 disciplines :

**Le Design,
Le Tournage,**

La Sculpture (cependant mise en pause en 2023).

L'association propose une dotation totale de plus de 4 000€ (3 prix du public et un premier prix pour chaque catégorie dotée de 1 000€).

Après la thématique de la valorisation du chêne-liège brûlé en 2022 (ayant connu un très bel accueil !), cette année se consacrera aux déchets ou produits connexes. A noter : la participation d'écoles réputées.



**CONCOURS
QUERCUS
SUBER**



Daniel KAAG, directeur de l'école de tournage sur bois Escoulen, président du jury, partenaire : *« Impliqué dès le départ dans le groupe de travail sur la valorisation du chêne liège, notre réflexion nous avait amenés à chercher des moyens de mettre à disposition cette essence assez méconnue dans les mains d'artisans. La proposition d'un concours ayant pour matériau source le chêne-liège (avec ou sans son écorce) semblait une voie intéressante pour une valorisation visible et une restitution également appréciée de la part du public. Par des liens évidents, le tournage sur bois et la sculpture ont été les premières catégories à être proposées, vite rejointes par le design grâce à l'impulsion de la Villa Noailles. Des dotations conséquentes, la visibilité au travers d'expositions, l'engouement des artistes pour la matière ne pouvaient que susciter l'intérêt... »*

Il y a bien eu quelques écueils : de fourniture de matière première, d'exigences de designers, ou de pseudo conflits d'intérêts, ainsi que les sempiternels aléas de communication ont créé des situations parfois agaçantes, parfois cocasses... Nous sommes passés du « Concours du Meilleur Artisan en bois de chêne-liège » au « Concours du Meilleur Artisan en chêne-liège » au « Prix du chêne liège Varois », et enfin à ce « Concours Quercus Suber ». On a frôlé le trophée du gland d'or mais, au final, quelle fierté de voir proposées à chaque session des œuvres originales, inspirées, créatives. Bravo à tous ceux qui sont dans les coulisses pour faire vivre cette aventure, longue vie au Quercus Suber et son concours ! »

Daniel BOMBERT, membre du jury, ancien journaliste : *« à mon sens le design c'est la beauté dans la contrainte de la fonction, le tournage c'est la beauté dans la contrainte du travail du bois ».*



Invité d'honneur : **Francis Hallé**
 Projection du film « Il était une forêt »
 Conférences - Exposition - Stands - Animations - Visites guidées

DE 9H30 À 17H30 sans interruption
 Tarif : 9 €. Gratuit moins de 12 ans

Programme complet sur www.domainedurayol.org



2) Arbres en fête, au Domaine du Rayol

Forêt Modèle de Provence et le Domaine du Rayol organisent samedi 25 et dimanche 26 mars 2023 « Arbres en fête », le rendez-vous des acteurs de la forêt et du bois, en partenariat avec le Fonds Épicurien et le Parc national de Port-Cros à l'occasion des 60 ans du Parc.

Ce nouvel événement se tiendra au cœur du Domaine du Rayol, propriété du Conservatoire du littoral au Rayol-Canadel-sur-Mer, entre Le Lavandou et Saint-Tropez, au pied du massif des Maures et face aux Îles d'Or. Outre ses 13 ha de maquis ainsi préservés, le Domaine compte 7 ha d'espaces jardinés, créés par le paysagiste Gilles CLÉMENT : Le Jardin des Méditerranées, une invitation au voyage à travers les paysages méditerranéens du monde.

Cette première édition d'« Arbres en fête » est l'occasion de mettre en valeur le patrimoine forestier régional, les métiers du bois, le terroir avec ses artisans et producteurs locaux. Des conférences, une exposition d'art, des animations pour petits et grands et de nombreux stands permettront de découvrir, au cœur du Jardin des Méditerranées, les acteurs de la forêt et du bois.

TABLE RONDE ET CONFÉRENCES

Un riche programme de conférences rythmera le week-end :

Samedi 25 mars à 14h30

Table ronde « Le massif des Maures face aux changements climatiques, quels paysages demain ? » avec :

Jean-Laurent FÉLIZIA, paysagiste, ancien chef jardinier du Domaine du Rayol, militant écologiste

Éric SERANTONI, chargé de mission gestion et travaux en milieu naturels terrestres au Parc national de Port-Cros

Denis HUIN, guide naturaliste de la forêt des Maures

François LEFÈVRE, directeur de recherches INRAE, généticien à l'Unité de Recherche en Écologie des Forêts Méditerranéennes (URFM, Avignon).

Animée par Jérémy TRITZ, responsable scientifique et botaniste au Domaine du Rayol.

Samedi 25 mars à 16h :

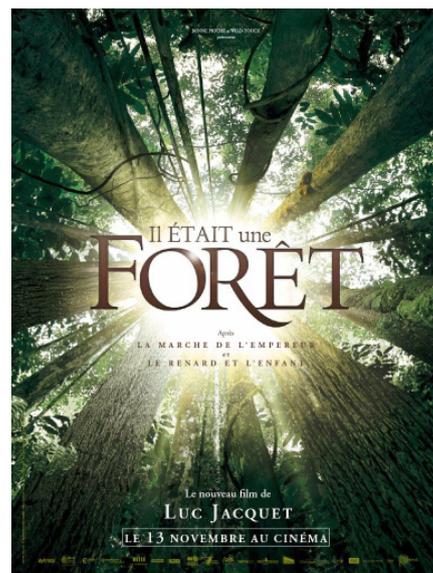
Conférence « Bois locaux et ressources locales, comment initier une dynamique durable sur le territoire ? »

Par Loïc FRAYSSINET, président de l'association PERMABITA, référent ressources locales pour le réseau des Éco-Bâtissons : échanges et retours d'expériences, présentation du projet de Coopérative sur les bois et ressources locales.

Dimanche 26 mars à 11h :

Conférence « Projet de Géoparc sur le Massif des Maures et l'Estérel »

Par Jean-Michel COUVE, ancien député et maire de Saint-Tropez, président de Maures Développement Durable, qui évoquera les raisons et les objectifs de la démarche, et Jean-Marc LARDEAUX, Professeur Classe exceptionnelle en géologie à l'Université de Nice-Sophia Antipolis et Président du Conseil Scientifique et Culturel, qui parlera des réalités scientifiques du terrain, de l'état du dossier et de son évolution avec le portage du Conseil Départemental du Var.



FRANCIS HALLÉ, INVITÉ D'HONNEUR

L'un des temps forts de l'événement sera la rencontre avec **Francis HALLÉ**, à l'issue de la projection du film de **Luc JACQUET** « Il était une forêt » le dimanche 26 mars à 14h30. Réalisé d'après une idée originale de Francis HALLÉ, ce film est un extraordinaire voyage au cœur de la forêt tropicale.

« RÉSONANCES - UN REGARD SINGULIER SUR LE BOIS », SCULPTURES DE DANIEL VAN DE VELDE

Vernissage samedi 25 mars à 11h de l'exposition de Daniel VAN DE VELDE, artiste sculpteur, qui propose de poser un regard transformé sur l'arbre, dans le cadre d'une exposition et d'une installation au cœur du Jardin des Méditerranées, à découvrir jusqu'au 28 mai 2023.

Karine HAMEL-CAM, directrice du Domaine du Rayol : « Labellisé Jardin Remarquable, Esprit Parc national Port-Cros et Qualité Tourisme, le Domaine du Rayol est un site touristique phare en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, un site vitrine de l'action

du Conservatoire du littoral et un lieu de référence dans la gestion des jardins méditerranéens. S'inscrivant en continuité du projet développé par Gilles Clément de "Jardin Planétaire", où se jouent les interactions de l'Homme avec la nature, la thématique du bois et de la forêt semblait tout naturellement s'inscrire dans les perspectives de questionnement et de valorisation proposées par le Domaine du Rayol. La co-organisation d'un nouvel événement avec Forêt Modèle de Provence offre la possibilité de combiner des énergies positives et engagées dont la richesse du programme témoigne. Cette première édition festive ouvre à n'en pas douter la voie à de riches et fructueuses réalisations en faveur d'une filière à laquelle nous sommes profondément attachés. »



3) Les journées du liège 2023, à la Villa Noailles

La 4ème édition de ce rendez-vous se déroulera les 22 et 23 avril au sein de la Villa Noailles, reconnue centre d'art d'intérêt national. Le moment fort sera la remise des prix du jury le samedi à 16h.

Il y sera prévu lors de l'événement et jusqu'au 30 avril, l'exposition des pièces du Concours des catégories Tournage et Design, ainsi qu'un reportage sur le travail du liège et le travail du bois.

Tout au long du week-end, se tiendront également des démonstrations de tournage sur bois et, le dimanche, la Fête de la pivoine.

Daniel BOMBERT : « c'est une belle occasion de (re)découvrir des savoir-faire et des matières nobles dans un contexte contemporain ».

Jean-Pierre BLANC, directeur de la Villa Noailles et Magalie GUÉRIN, directrice adjointe : « Pour la Villa Noailles, qui défend toujours un ancrage local et la valorisation des acteurs créatifs et économiques du territoire, il est important de continuer à soutenir et développer les Journées du Liège (ndlr : les 22 et 23 avril 2023) qui rencontre un très gros succès auprès du public. C'est devenu un rendez-vous incontournable, en 2022, plus de 1200 visiteurs en un week-end. La Villa Noailles, connue à l'international pour soutenir les

jeunes créateurs dans le secteur du design a le plaisir de mettre à disposition cette plateforme pour valoriser une ressource locale.

Notre collaboration avec les acteurs de terrain, et notamment Forêt Modèle de Provence, a donné vie à de très beaux projets, avec des designers accomplis. On peut citer les néerlandais Odd Matter qui ont réalisé les boutiques Isabel Marant et des meubles avec des galeries européennes. Bientôt en exclusivité à la Villa Noailles sera révélée une collection inédite de meubles conçus par un designer renommé. Nous vous donnons rendez-vous du 23 juin au 3 septembre pour les découvrir à l'occasion du Festival Design Parade Hyères. »

4) La 20ème édition du Festival de la Nature à Collobrières

Le Festival de la Nature est une manifestation qui propose des ateliers et activités de plein air gratuits chaque année au Printemps, avec un marché des producteurs et artisans locaux.

Il promeut la démarche de la commune en tant que « Territoire Engagé pour la Nature » en mettant en valeur la biodiversité du Massif des Maures et plus largement le patrimoine naturel, notamment par des balades naturalistes.

Le thème de cette édition sera « vivre en forêt » : lire, s'amuser, bien manger, connaître ce milieu, et y travailler, tout cela permettant de regrouper de nombreuses thématiques particulièrement adaptées au territoire de Collobrières.

Ce festival fêtera ses 20 ans !!

Pour l'occasion, Forêt Modèle de Provence organise un salon forêt/bois (au boulodrome) : scierie mobile, démonstration de sculpture, de tournage sur bois, des jeux pour les enfants en bois, et des conférences et expositions salle des Mouffus.

Dates : **26, 27 et 28 mai**, soit durant le week-end de la Pentecôte.

Christine AMRANE, Maire de Collobrières, Vice-présidente du Département du Var, Présidente du Syndicat Mixte du Massif des Maures « *Semer des idées de respect de la nature pour les générations de Collobriérois, telle était l'idée de départ. Nous allons fêter les 20 ans de cette manifestation dont l'objectif est de mettre en valeur la biodiversité de nos massifs. C'est un beau rendez-vous auquel je tiens beaucoup.*



Collobrières est située au cœur d'une nature exceptionnelle, on se devait de la mettre en valeur, de la faire connaître et surtout de la préserver. »

5) 7ème édition du Week-end du chêne-liège

7 ans déjà !! L'événement a connu des vents contraires : de la pluie, beaucoup de pluie, 2 ans de COVID et malgré cela l'enthousiasme du public et le soutien des institutionnels est resté intact, comme une évidence, comme un rendez-vous à ne pas manquer.

Le Jardin Remarquable de Baudouvin s'embellit chaque année avec une équipe pleinement engagée vers une amélioration constante de la qualité de l'aménagement de ce domaine ayant appartenu à Henri de Rothschild, puis fut la résidence du Préfet Maritime jusqu'en 1986, avant son acquisition par la commune.

Le programme sera une nouvelle fois à la hauteur de cet événement, qui sera inauguré par Monsieur le Maire de la Valette et Conseiller Départemental

Thierry ALBERTINI samedi à 11h et suivi d'un apéritif avec Lou Rodou Valettois :

- Marché du Terroir et de l'Artisanat,
- Conférences,
- Expositions,
- Animations pour les enfants,
- Démonstrations de chantournage, tournage, sculpture à la gouge et la tronçonneuse,
- fabrication de bouchons, et de ruches en liège,
- sans oublier l'espace restauration et buvette,
- et entre autres choses atelier vannerie, animation musicale, châtaignes grillées, etc...

Louis REYNIER, président de Lou Rodou Valettois, Maire adjoint honoraire, co-organisateur de l'événement : « *mon association regroupe 400 familles, cette longévité est une fierté, tout comme d'avoir co-construit ce bel événement qui fêtera ses 7 ans. Il s'ancre dans le paysage événementiel valettois et varois, et nous continuerons à travailler tous ensemble pour le développer, et proposer un programme ambitieux comme depuis le début, alliant expertise, expositions, et convivialité. »*



V. Les politiques publiques s'engagent

1) La Région SUD, création à venir d'un nouveau Parc Naturel Régional !

Après avoir inauguré le 9ème Parc Naturel Régional en Région Sud dans le Mont-Ventoux, le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud MUSELIER, a réaffirmé sa volonté d'en créer un 10ème, dans le Massif des Maures, durement touché par les incendies à l'été 2021.

Un été 2021 meurtrier pour la biodiversité

10 jours d'incendie, près de 8 000 hectares partis en fumée, 40% de la population de tortues d'Hermann décimée : c'est le sinistre bilan de l'incendie qui a ravagé une partie du Massif des Maures en août 2021. Le plus gros incendie de la saison estivale en France, qui a nécessité la mobilisation totale de centaines de soldats du feu pour finalement y mettre un terme.

Un peu moins d'un an après, la Région Sud a lancé les démarches pour faire du Massif des Maures le 10ème Parc Naturel Régional de son territoire.

Faire du Massif des Maures le 10ème Parc Naturel Régional

Véritable poumon vert de la Provence, cette aire qui couvre 5 000 hectares abrite des espèces rares d'animaux comme les tortues d'Hermann, inscrites sur la liste rouge des espèces menacées. « Si cette zone avait été un parc, il y aurait eu plus de Gardes Forestiers, plus de moyens financiers et plus de pompiers », assure Renaud Muselier.

Faire du Massif des Maures un Parc Naturel Régional donnerait la garantie d'avoir une gestion réelle et durable de la forêt. De l'obligation d'entretien des pistes forestières pour les pompiers au débroussaillage pour faciliter l'accès aux secours, la forêt n'en serait que plus propre. Et donc moins vulnérable aux feux.

Alors que le Massif des Maures commence à peine à panser ses plaies, que la végétation refait lentement son apparition sur les zones calcinées, sa classification en Parc Naturel Régional permettrait d'accélérer sa guérison.

Protéger la forêt et lutter contre les incendies

Avec la prolifération des mégafeux partout en Méditerranée et notamment celui du Massif des Maures, la « Guerre du Feu » est un combat primordial pour notre adaptation à la crise climatique. La Région Sud se bat pour éviter ces drames humains aux habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et pour préserver cet environnement unique au monde. 4 millions d'€ par an sont alloués au dispositif « Guerre du Feu ».

Ce dispositif a été déployé afin de prévenir le risque incendie et de combattre le feu au cœur de la région. Depuis 2017, la Région Sud a renforcé sa stratégie en faveur de la gestion patrimoniale forestière. Inscrite dans le « Plan climat » de la Région, cette stratégie s'articule autour de 3 grands principes : prévenir, combattre et reconstruire.

Prévenir : cet axe comprend les campagnes de prévention, l'Éducation à l'environnement et la protection des forêts contre les incendies, l'animation et la formation des Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF), l'équipement des CCFF, la Défense des forêts contre les incendies (DFCI, travaux et études) et les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Combattre : cet axe a pour but de financer des études préalables pour la réhabilitation et l'extension du Pélicandrome d'Hyères pour accueillir les nouveaux avions bombardiers d'eau.

Reconstruire : cet axe comprend les études et travaux de restauration des terrains incendiés.

Communiqué de la Région SUD
Provence-Alpes-Côte d'Azur



2) Région SUD et Département du Var : un engagement partenarial fort aux côtés des terrains sinistrés par l'incendie des Maures

Suite à l'incendie de Gonfaron du 16 août 2021, qui a ravagé plus de 7 000 hectares, au cœur de la plaine et du massif des Maures, une démarche multi-partenariale d'envergure et innovante a vu le jour.

En effet, le syndicat mixte du massif des Maures s'est vu confier, par la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur, le pilotage d'une étude pour l'élaboration d'un programme global de réhabilitation post-incendie, en partenariat étroit avec les acteurs du territoire : Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur et le Département du Var, collectivités territoriales, Office National des Forêts, ASL de la Suberaie Varoise, Centre National de la Propriété Forestière, propriétaires forestiers privés, ...

L'étude a permis d'élaborer un programme de travaux à réaliser sur des secteurs d'intervention prioritaires :

- Travaux d'urgence pour assurer la sécurité immédiate des personnes et des biens,
- Travaux de mise en fascines pour lutter contre l'érosion des sols, maintenir leur fertilité et favoriser la régénération naturelle,
- Travaux de coupes de bois brûlés à réaliser sur les zones ayant été identifiées comme prioritaires, en vue d'un gommage paysager, d'une éventuelle valorisation économique des bois et d'une accélération de la reconstitution des peuplements forestiers,
- Travaux d'abattage d'arbres brûlés ou morts non commercialisables et dont la chute compromettrait la circulation sur des pistes DFCI,
- Travaux structurants de restauration, en lien avec la dynamique et la résilience du territoire, programmés sur 5 ans, avec des interventions ciblées sur des zones prioritaires,
- Travaux expérimentaux ou innovants.

Cette programmation a été validée le 10 octobre 2022 en comité de pilotage.

Le financement des travaux a été pris en charge, à différents taux, par le fonds RESPIR via le fonds de dotation de l'ONF "Agir pour la forêt", la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département du Var.

Le Fonds RESPIR a permis de collecter des dons privés conséquents auprès d'entreprises mécènes - la compagnie maritime d'affrètement CMA-CGM et les Jardineries Truffaut - qui ont permis, notamment, le financement à 100 % des travaux d'urgence et une partie des travaux prioritaires, pour un **coût total de 815 000 €**.

L'articulation des divers financements s'est opérée au travers de l'équipe RESPIR. Ce dispositif, mis en place par la Région, permet d'allier des financements publics et privés, sur des opérations en faveur de la forêt. C'est ainsi que la Région, en lien avec le travail d'animation mené sur le terrain par le syndicat du massif des Maures, a coordonné l'ensemble des remontées de travaux à effectuer en adéquation avec les préconisations de l'étude post-incendie.

Dans le cadre de leur politique de protection des forêts contre les incendies, la Région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur et le Département du Var ont tenu à affirmer leur soutien aux opérations post incendie, par un engagement financier de principe exceptionnel, avec la mobilisation d'une enveloppe de **900 000 €**.

À ce jour, elles ont déjà alloué à elles deux, en complément du fonds RESPIR, plus de 210 200€ pour le financement des opérations suivantes :

- **66 000 €** attribués au syndicat du massif des Maures pour le financement de l'Étude post incendie, correspondant à 40% du coût global de l'opération, en complément du fonds RESPIR intervenu à hauteur de 60 %.
- **144 200 €** attribués à l'ASL de la Suberaie Varoise pour la réalisation de travaux de restauration, chez une trentaine de propriétaires forestiers privés, impactés par l'incendie, avec :
 - **106 700 €** pour des travaux de fascinage portant sur une surface totale de 43,27 hectares, correspondant à 54% du coût total des travaux, en complément du fonds RESPIR intervenu à hauteur de 45% (+1% d'autofinancement).

- **37 500 €** pour des travaux de coupe de bois brûlé portant sur une surface totale de 13,72 hectares, correspondant à 80% du coût total des travaux, en complément du fonds RESPIR intervenu à hauteur de 20%.

Le partenariat public privé, expérimenté dans le cadre de l'incendie des Maures, a permis de mobiliser des sommes conséquentes, nécessaires pour réaliser les travaux de restauration à court et moyen termes qui s'imposaient.

Fort de cette expérience réussie, le modèle devrait être reconduit pour des opérations similaires, sur d'autres secteurs géographiques. En effet, la compagnie CMA-CGM s'est d'ores et déjà engagée sur un don de 3M€ sur 3 ans, en faveur d'opérations post-incendie à échelle nationale.

Région SUD et Département du Var

3) Le Parc national de Port-Cros mobilisé contre le risque incendie

Face à des épisodes de sécheresse et de chaleur de plus en plus nombreux et intenses, le Parc national de Port-Cros se mobilise contre le risque incendie. Il en a fait sa Grande cause depuis 2022.

Avec plus de 1600 ha de forêt dans les cœurs insulaires du Parc national et de nombreux espaces forestiers sur les 5 communes de son Aire d'adhésion, le Parc national de Port-Cros est en première ligne face à la menace du feu. Avec ses partenaires, il met en œuvre plusieurs actions pour prévenir le danger.

Sensibiliser les visiteurs aux risques et rappeler la réglementation

Depuis les incendies de forêt de 2017, le Parc national se mobilise avec tous ses partenaires dans un contexte de risque accru et de forte fréquentation touristique des îles d'Or.

95 % des feux de forêts ont pour origine un comportement humain, résultant majoritairement d'une imprudence. Force est de constater que si 91% des visiteurs de l'île de Porquerolles sont informés du risque incendie de forêt, seulement la moitié associe ce risque à la cigarette. Fumer aux abords de la forêt, même sur les plages, peut pourtant avoir de graves conséquences. La cigarette est donc strictement interdite sur les îles, les plages et les sentiers de promenade.

Afin d'assurer la sécurité des visiteurs, l'accès aux massifs forestiers est restreint voire interdit selon le niveau de risque incendie.

Tous les étés, des dispositifs de surveillance, de médiation et de sensibilisation sont mis en place. Ce sont les agents de l'établissement, des prestataires ou des saisonniers qui interviennent auprès des visiteurs.





Limitier le risque en maîtrisant le couvert végétal

Dans le cadre du programme européen Interreg Marittimo MED-Foreste, le Parc national de Port-Cros a testé différentes techniques pour réduire le combustible végétal, afin de rendre les forêts moins inflammables et donc plus sûres.

A titre d'exemple, un programme expérimental d' « éco-débroussaillage » par le pâturage d'ânes, a été mis en place depuis 2021 sur l'île de Porquerolles et au Cap Lardier. Les agents du Parc national de Port-Cros évaluent notamment l'impact du pâturage des ânes et de leur piétinement sur le mimosa, espèce exotique envahissante et pyrophile, tout en suivant les effets sur la biodiversité et en favorisant des espèces plus résistantes au feu tel que le chêne-liège.

Sur l'île de Porquerolles, à la plage d'Argent, site très fréquenté, les agents du Parc national effectuent des coupes sélectives afin de laisser plus de place aux pins pignons les plus paysagers et de permettre aux feuillus, moins inflammables, de reprendre leur place.

Faciliter l'intervention des secours en cas d'incendie

Un plan de défense des îles contre le risque incendie définit, en fonction de la stratégie de lutte, la préparation du terrain pour permettre aux moyens terrestres de secours et de lutte d'intervenir dans les meilleures conditions.

Ainsi, sur l'île de Porquerolles, les plaines agricoles cloisonnent l'île en 5 massifs forestiers. Ces plaines sont renforcées par des bandes débroussaillées de sécurité (BDS) qui permettent une meilleure accessibilité des secours.

Pour l'île de Port-Cros, très peu d'aménagements préventifs et d'interventions sont possibles. La seule véritable issue est de combattre les éventuels feux par des moyens aériens. L'information en est d'autant renforcée et en cas de menace sévère seul l'accès au village reste possible.



L'art comme levier de sensibilisation

Le Parc national de Port-Cros souhaite par ailleurs utiliser l'art comme levier de sensibilisation sur le sujet. C'est ainsi que, suite à l'incendie du Cap Lardier, une résidence artistique a été organisée à la Croix Valmer. La photographe Lucia GUANAES a effectué une série de clichés mettant en avant la régénération de la végétation après l'incendie. Ils ont donné lieu à une exposition. Un film et un livre viennent compléter ce travail. A l'occasion des Rendez-vous du Parc national, des projections et conférences sur le sujet sont régulièrement organisées.



60 ans, ça se fête, ensemble !

Créé le 14 décembre 1963, le Parc national de Port-Cros célèbre en 2023 ses soixante ans d'existence. Tout au long de l'année, un programme d'animations pour tous les publics, co-construit avec ses partenaires, les communes adhérentes à la charte du Parc national et avec les habitants du territoire, permettra de découvrir, ou redécouvrir, les richesses du territoire du parc national.

VI. Tribune libre

Né en 1277 [de père inconnu et mère méconnaissable] par un jour de vendanges, Lou Rigaoouuu Intersidéraouuu [de Carnoulo] doit son espalificante longévité à sa consommation assidue d'ail cru, de vin rouge et de miel des Maures. « Abéluçaïré » (faiseur d'étincelles !) autoproclamé [du Cœur-de-Var], il hante nos marchés, fêtes et foires avec Hélène sa rebelle vielle à roue. Il a bien voulu, « essétionnellement », s'exprimer ici en « patois d'Ile-de-France » pour dire son affection au chène-liège ...

Tendre mais imputrescible, léger mais généreux, inaliénablement bel et bon, ô quercus suber mon ami, ton portrait en 2 lignes on dirait moi ! Tu me protèges du bruit des climats, du froid des guerres pour le pétrole, des technocrates de l'uranium, dans ton évidente pureté organique. Mon vin, tu le conserves, et ta poussière nourrit mes vignes ... Qui dit mieux ? Quand je pense aux couillôtis qui osent te comparer au pourristyrène, poison invasif, ou au plastique, démon provisoire, ça me rappelle que surfer sur l'océan de la bêtise demande moins d'efforts que caminer dans la draille de la raison (pourtant l'océan est loin alors que la draille est ici). Que veux-tu, c'est humain ; et l'humain ça a peur, ça se sent vieux et ça peut même plus regarder rêveur vers l'Amérique. Mais *coulègue, frère d'aqui, suvé de moun couar*, toi qui nous as sauvés de la famine il n'y a pas si longtemps, l'heure tourne et bientôt le soleil disparaît derrière la montagne de béton et de déchets de notre folie.

Cent ans d'hydrocarbures plus tard, après un siècle de fausses solutions, nous revoici devant toi qui n'as pas bougé, digne dans le silence de ta rusque et sa patiente poésie. Je, nous, à terre ; toi toujours brave et serein vers le ciel. La sagesse

non plus ne boulegue pas : « *Se vouas basti, foù va faire 'mé de pèiro de toun païs* ». Ça te semble peut-être dingue qu'on ait oublié ça, bah nous ça nous choque même plus de boire en Provence de l'eau d'Auvergne transportée en camions, c'est dire si on est perdus... Les hominidés ont parfois de drôles d'idées ; regardent loin (ça peut être bien) mais ne voient pas toujours ce qu'ils ont sous les pieds.

Malgré tout, nous sommes condamnés à l'espoir, et « *pèr reprene envanc* », reprendre souffle, retrouver la source, faut se re(bio)(localo)sourcer. On a la langue, la forêt, le vent et les pois-chiches, la mer et les olives, un mouloun de savoir-faire, plus vraiment le temps, et tout intérêt à se donner vite un peu de mal pour arrêter d'en faire beaucoup.

Tu dis rien. T'as raison, on parle trop souvent pour se justifier et toi t'as pas besoin. *Basto ! Proun charra pèr vuèi*, je m'entourne chanter, faut rigaoouuuuer, zou !

Adessias, fraïre-liège, tèn-ti fier e longo maï pèr tu.
Et j'oubliais presque : MERCI.

Lou Rigaoouuu, ménestrel-poète
animant nos événements



ROUGE-GORGE
LE MÈNE ESTRELLES
o lou Rigau de Carnoulo

"Le Rouge-Gorge est un drôle d'oiseau qui chante même lorsqu'on ne lui a rien demandé. Mais après quelques verres de rouge lui reviennent en gorge des trésors d'anecdotes mi-dingues et bi-lingues sur l'art (lou gâubi) et la manière (lou biaï) d'oeuvrer, de rire et d'aimer en Provence et en provençal. Trésors qu'il sait transmettre ém'un enavans de trio (avec un sacré enthousiasme). Et que vire la vielle sur la roue du temps, et qu'éclatent les mots, et que chantent les mortels de leur drôle de vie !"

*Canto
poulit rigau
lou tèms de rire
es pas claus !*

V. Pour aller plus loin

1. Forêt méditerranéenne



forêt méditerranéenne

L'association Forêt Méditerranéenne : aussi riche et diverse que la forêt !

L'association Forêt Méditerranéenne s'est donné comme objectif de promouvoir les spécificités de la forêt méditerranéenne de part et d'autre du Rhône, depuis Menton jusqu'au seuil de Nauvouze, et de Valence jusqu'à Perpignan et Bonifacio, dans le but de :

- faire prendre conscience à chacun de l'importance de cette forêt,
- renforcer la connaissance de ces paysages « naturels et humains » si particuliers,
- inciter les politiques publiques à la protéger, l'améliorer, la renforcer en valorisant ses ressources.

Elle s'adresse aux citoyens, aux usagers et à tous ceux qui s'y intéressent et qui l'aiment. Elle s'adresse aux propriétaires et gestionnaires, et autres acteurs de la forêt, de l'environnement, de l'agriculture et des territoires. Elle s'adresse aux élus, aux administrations, aux scientifiques, aux représentants de la société civile. Tous s'y retrouvent dans l'accueil, dans la convivialité, dans l'ouverture d'esprit, dans le respect de chacun. La parole y est libre et précieuse, chacun est écouté.

Cette diversité des origines géographiques ou professionnelles, cette diversité des points de vue et cette façon de travailler sont la richesse de l'association. Après plus de 40 ans d'expérience, Forêt Méditerranéenne est une association aussi diverse que l'est la forêt méditerranéenne !

Elle est ainsi à la fois :

- un **lieu de découverte, de rencontre et d'intelligence collective**, un lieu où l'on croise les regards, un lieu de médiation et de modération, un lieu d'échange en salle et sur le terrain : à Forêt Méditerranéenne, les concepts se travaillent aussi « les bottes aux pieds » ;
- un **lieu de connaissance et d'échange de savoirs**, un centre de ressource qui privilégie la synthèse, une banque de données qui s'attache à diffuser les informations sous une forme exploitable ;
- un **ensemblier** : Forêt Méditerranéenne ne fait pas ce que d'autres font déjà, elle complète là où il y a des manques, elle réunit pour expérimenter et co-construire des voies d'avenir désirables et accessibles ;
- un **outil de résonance** qui renforce l'action de chacun par la mise en commun, le partage et l'échange ;
- une **tribune** par l'organisation de journées de restitution et par la diffusion de sa revue trimestrielle ;
- un **lieu d'engagement citoyen** proposant à chacun d'être partie prenante de l'avenir de la forêt méditerranéenne.

Voilà notre projet !

Créée en 1978, Forêt Méditerranéenne n'a jamais cessé de fédérer de nouvelles volontés : rejoignez-nous, rejoignez les passionnés de la forêt méditerranéenne.

Depuis 45 ans Forêt Méditerranéenne a ... :
... constitué un réseau de plus de 4000 personnes et organismes,
... publié plus de 2300 articles de revue et 129 numéros de la feuille et l'aiguille,
... organisé 73 rencontres : séminaires, colloques, journées d'étude, Foresterranée... sur des thèmes extrêmement variés.
... et 31 voyages d'études dans les différents pays méditerranéens (France, Italie, Portugal, Espagne, Maroc, Tunisie, Turquie).

Depuis 1990 :
1290 personnes et organismes ont adhéré.
1390 ont souscrit à un abonnement à la revue.
5200 ont participé à au moins une manifestation de l'association.

Plus de 2 100 000 de téléchargements d'articles de sa revue sur le web !



www.foret-mediterraneenne.org

14, rue Louis Astouin 13002 Marseille Tél. : 04 91 56 06 91 contact@foret-mediterraneenne.org



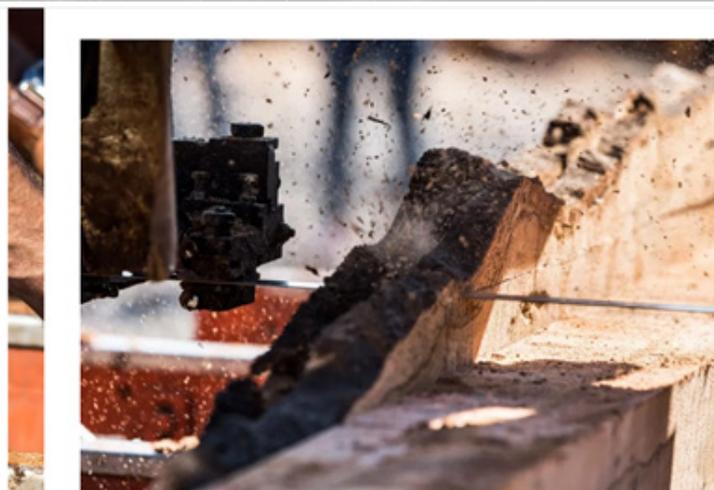
2. Le Portail du chêne-liège

Le Portail du chêne-liège est le site référence de la filière varoise, pour tout savoir sur l'actualité, les projets fondateurs et novateurs et les acteurs engagés.

<https://www.cheneliège.fr>



ACCUEIL
NOUVELLES
LES JOURNÉES DU LIÈGE DU VAR
LE WEEK-END
LE CONCOURS
ACTEURS ENGAGÉS
WIKI
EXPÉRIMENTATIONS
GALERIES
NOUS CONTACTER



Le Groupe de travail

Fort de la dynamique partenariale, il a été constitué et coordonné par Forêt Modèle de Provence pour structurer les actions en faveur de la filière, tels que les événements. Freiné par le Covid-19, le groupe reprend en soutien au projet de Coopérative sur les éco-matériaux. Pour être tenu au courant des réunions et nous rejoindre :
Nicolas PLAZANET 06 08 04 84 14
nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr



3. Forêt Modèle de Provence

Créée à l'initiative de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013, la structure a pour rôle de conceptualiser une gestion durable des espaces forestiers, dans le cadre de son réseau régional, méditerranéen, et international.

Ses actions se construisent au sein de son territoire de référence rappelé dans l'édito.

Plusieurs actions phares sont ainsi menées, au-delà de celles présentées dans la Gazette (les événements et le Concours d'Art et de Design, également un projet de musée du liège), et du fort soutien envers la filière subéricole :

La construction d'une filière de l'arbousier avec le PNR de la Sainte-Baume,

La relance de la production de pistache en Provence (notamment en plantant un peu plus de 1500 pistachiers vera ces deux dernières années, avec des projets agroforestiers et en faveur de la biodiversité !),

La valorisation des bois locaux et de certaines essences locales (recherche et développement, notamment en chimie verte, sur le pistachier lentisque, le pin d'Alep, l'arbousier, le mimosa),

L'accompagnement pour la création d'une coopérative sur les éco-matériaux ;

Entre autres actions de territoire, notamment à l'échelle internationale (plusieurs projets européens d'envergure, dont l'accompagnement pour la création d'une forêt modèle en Catalogne).



Forêt Modèle de Provence

DOMAINE DE LA
PORTANIÈRE



Vins Côtes de Provence ; Blanc, Rosé, Rouge

Jus de pommes Bio

Huile d'olive extra vierge

Confitures et compotes

Cueillette de pommes Bio

Hydrolat de pistachier lentisque

Miels de nos apiculteurs

Au domaine de la Portanière vous trouverez des produits de grande qualité issus de l'agroécologie et dans le respect du cahier des charges Bio.

Parcequ'il faut préserver les ressources naturelle, l'agroécologie est notre réponse.

C'est un cercle vertueux conçu par la nature pour protéger, nourrir les sols et ses habitants.



Domaine de la Portanière
790 Route des Maures - 83610 Collobrières
07 60 13 75 26
contact@domainedelaportaniere.com



Forêt Modèle de Provence

Pour un développement durable des espaces forestiers

Bulletin d'adhésion - Année 2023

À retourner par courrier/courriel accompagné du règlement :

- par chèque à l'ordre de Forêt Modèle de Provence à l'adresse :
Pavillon de chasse du Roy René
Valabre CD7
13 120 - Gardanne
- sur HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/foret-modele-de-provence>
- par virement, dans ce cas, prendre contact par mail : nicolas.plazanet@foretmodele-provence.fr

Nota bene :

L'association est reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Finances Publiques depuis le 28 août 2017, le montant de la cotisation est déductible des impôts :

- pour les particuliers, à hauteur de 66% de la somme dans la limite de 20% du revenu imposable,
- pour les particuliers, sur la fortune immobilière à hauteur de 75% de la somme dans la limite de 50 000€ /an,
- pour les entreprises, à hauteur de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

Barème des cotisations 2023

Catégories	Montant
	lecteur de la Gazette, en envoyant cette page, cela vous offre -50% sur votre adhésion, soit :
Particuliers	20 10€
Associations	50 25€
Entreprises	100 50€

BULLETIN D'ADHÉSION - ANNÉE 2023

FORÊT MODÈLE DE PROVENCE



Forêt
Modèle
de Provence

Personne morale / physique :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Pour une personne morale, son représentant :

Nom : Prénom :

Fait à, le

Signature :

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES

Partenaires institutionnels



Partenaires mécènes

